

**Villeneuve Saint Georges**

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## **Déclassement d'une partie du parking public de la Poste situé entre la rue Henri Leduc et la rue Henri Dunant**

Par arrêté n°2022-A-103 du 22 août 2022, le Maire de Villeneuve-Saint-Georges a décidé l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public d'une partie du parking de la Poste, situé entre la rue Henri Leduc et la rue Henri Dunant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, à l'hôtel de ville situé au 20 Place Pierre Semard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges, pendant 15 jours, tous les jours ouvrables **du lundi 19 septembre 2022 au lundi 3 octobre 2022 inclus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**, sauf jeudi matin.

Une Commissaire-enquêtrice tiendra 2 permanences en mairie le **lundi 19 septembre 2022 de 9h00 à 12h00** et le **vendredi 30 septembre de 14h00 à 17h00**.

Chacun pourra consulter le dossier et consigner ses observations, soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, et déposer à l'accueil, soit les adresser par correspondance à l'attention personnelle de la Commissaire-enquêtrice, Madame Brigitte Bourdoncle « Commissaire-enquêtrice, Hôtel de Ville – 20 Place Pierre Semard – 94190 Villeneuve-Saint-Georges ».

Le public pourra également consigner ses observations à l'adresse électronique suivante : **[enquetepubliquevsg@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:enquetepubliquevsg@villeneuve-saint-georges.fr)**

Durant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la ville et accessibles à l'adresse suivante : **[www.villeneuve-saint-georges.fr](http://www.villeneuve-saint-georges.fr)**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par la Commissaire-enquêtrice qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au Maire, son rapport et ses conclusions motivées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges aux jours et heures habituels d'ouverture.